Atelier de photo nature

(Paysage, oiseaux, animalier, macro)

Formateur : Martin Valois, professeur de photographie

Niveau : débutant/intermédiaire

Contenu du cours:

Partie théorique (1h30): Nous nous attarderons sur le triangle d'exposition (ISO, ouverture, vitesse), sur la correction d'exposition en mode semi-automatique, le mode manuel, la balance des blancs, la règle des tiers, les différents objectifs, les filtres en photo de nature (polarisant, gradué, ND), l'importance du trépied, la stabilisation, RAW vs JPEG, histogramme et alerte de surexposition, les modes d'exposition, netteté de l'image et priorité pour le bleu et le vert en photo de paysage (réglage dans style d'image), le tout présenter de façon dynamique avec un appui visuel sur grand écran. Je répondrai également à vos questions.

Partie pratique (2h30): Par la suite, nous irons mettre en pratique les notions théoriques sur le terrain dans le merveilleux site du parc des Chutes-Monte-à-Peine et des Dalles dans le secteur de Ste-Mélanie.

Nombre de participants : de 9 à 15 personnes (idéalement groupe de 10 d'où une 2e date)

Date : jeudi 10 septembre (si pluie vendredi 11 sept.) ou lundi 14 septembre (si pluie 15 sept.)

Horaire : de 9h à 13h

Endroit : Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles, porte Sainte-Mélanie (entrée 10$)

Exigences : Si possible, apporter vos différents objectifs que vous possédez tel que grand angle pour la photo de paysage, téléobjectif pour la photo animalière, objectif macro. Apporter votre trépied si vous en avez un. Flash si vous en avez un mais non essentiel.

Pensez à bien recharger votre ou vos batteries et à vous habiller en conséquence de la météo.

Les bottes de rando ou les souliers de marche sont à privilégier.

Une collation ou un lunch seront de mises mais il n'y aura pas de temps de dîner. Vous pourrez manger pendant la partie théorique.

Prévoir une bouteille d'eau également.

Coût : 50$

Inscription :

- Réservée aux membres du club et sur place lors des rencontres du mercredi.
- Un membre qui annule son inscription à une séance de formation ne sera pas remboursé par le club.
- Il peut trouver un membre intéressé par ladite formation et ce nouveau participant paiera le montant de la formation à la personne qui annule sa séance de formation.
- Aviser la personne responsable de la formation pour la mise à jour de la liste.